

# **REGLEMENT DU CONCOURS PHOTOS DE LA SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2009**

## **Thème 2009 : Le vent**

*Le territoire de la **Communauté de Communes des Isles du Marais Poitevin** est couvert par une grande diversité de sites environnementaux, patrimoniaux, de lieux insolites, de portraits historiques, d'ingénieries hydrauliques, d'animaux, de végétaux....*

*A l'occasion de sa troisième participation à la semaine du développement durable, du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2009, la Communauté de Communes des Isles du Marais Poitevin organise un concours photos afin de mettre en image les trésors cachés ou méconnus de notre territoire.*

*Alors, amoureux de la nature, n'hésitez pas à vous promener dans le Marais Poitevin, prêt à photographier nos nombreuses richesses, sans restrictions d'échelles.*

*Cela permettrait de montrer au grand public la beauté du paysage du Marais Poitevin et ainsi l'inciter à le promouvoir et à le préserver.*

Gwenaëlle Monnereau

## **DEROULEMENT DU CONCOURS**

Le concours est ouvert dès maintenant. La date limite d'envoi des photos est fixée au 13 juin 2009. Une exposition aura lieu à la suite de ce concours, permettant de présenter au public les photographies sélectionnées. Le jury constitué d'élus de la Communauté de communes, de membres d'associations, de professionnels ainsi que de membres choisis, délibèrera quelques jours avant l'exposition. La remise des prix se fera fin juin. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités quant à la dégradation et le vol des œuvres.

## **Règlement**

Le concours est ouvert à tout photographe amateur

Le concours est classé en deux catégories de lauréats : 18 ans et +, moins de 18 ans.

La photo doit porter sur le thème du « vent ».

## **Constitution du dossier**

Au dos de chaque photo préciser obligatoirement :

\*vos coordonnées (nom, adresse, téléphone, e-mail)

\*votre âge

\*si besoin la position de la photo (haut/ bas)

\*le lieu de la prise de vue

**Toutes photos ne mentionnant pas ces informations ne sera pas retenues.**

Les photos présentées au concours :

- Photos de format 10 X 15 cm
- Tirage sur papier photo : Attention nous n'accepterons pas les négatifs, diapositives et format informatique.
- Photo sans marge, non montée et non encadrée
- Dans le cadre de photographie numérique, les retouches importantes des images ne sont pas admises

**Toute œuvre non conforme à ces données sera hors concours**

Chaque participant pourra présenter un maximum de 2 photos

En cas de présence de personne(s) sur les photos, nous vous demandons de joindre une autorisation de diffusion.

Les participants qui présentent sur leur(s) cliché(s) des éléments du patrimoine privé (bâti, site...) doivent fournir une autorisation écrite signée par le propriétaire des lieux.

Ne mettez dans l'enveloppe que l'envoi qui concerne le concours ( pas de question...)

## **Critères de sélection**

Le jury sélectionnera les photos selon les critères suivants :

- Originalité du sujet
- Qualité artistique et technique